

L'écho des Services

Sommaire :

- > **Edito du Président**
- > **Communication du Directeur Général**
- > **Actualité des Services**
- > **Actions et projets associatifs**
- > **Agenda**



Dans un contexte de défiance interculturelle, il convient de fonder notre action sur les valeurs défendues par la Charte de notre Association, qui a été approuvée à l'unanimité en Assemblée Générale le 7 novembre 2002 et qui se réfère à la Convention internationale des droits de l'enfant signée le 20 novembre 1989.

Ainsi, et je cite le texte même de la Charte, « notre éthique s'appuie sur les principes de démocratie, de respect, de laïcité, de justice, d'indépendance, de solidarité ».

Il est bon aussi de rappeler que cette Charte souligne que « notre mission est de prendre en compte l'enfant, en respectant son histoire, d'appréhender sa situation dans sa famille et dans son entourage, d'évaluer ses potentialités pour lui permettre de mieux les développer, de comprendre ses difficultés ou sa souffrance, de contribuer à son éducation, de l'aider à préparer son avenir et son intégration dans une vie familiale, scolaire, professionnelle et sociale.

Il s'agit de protéger l'enfant contre toutes formes de vio-

lences, d'exploitation physique ou mentale, de lui permettre de trouver l'équilibre dont il a besoin et de bénéficier du meilleur état de santé physique ou psychique possible ».

« Quel que soit son âge, l'enfant est au cœur de notre réflexion et de notre action. La recherche de son intérêt est pour nous la considération primordiale. Elle nécessite le respect de sa personnalité et de sa dignité, par-delà les différences de sexe, de nationalité, de religion, d'appartenance culturelle ».

Bernard Landouzy
Président de l'Association
Olga SPITZER

Dans le contexte endeuillé par les événements terroristes tragiques et dramatiques que nous avons connus en ce début d'année, nous mesurons à quel point, comme le rappelle le Président, nous sommes attachés à des valeurs communes bien inscrites dans notre charte, dont le principe de laïcité. Plus récemment, et sans faire un quelconque amalgame, nous avons saisi la CNAPE dans son offre de formation aux travailleurs sociaux, afin de mieux aborder la question de la laïcité dans le rapport aux usagers confrontés à la question de la radicalisation des jeunes. A ce titre, citons l'observatoire de la laïcité dans l'élaboration d'un guide destiné aux structures éducatives.

Sur le plan social, l'Association s'est engagée dans la mise en place d'une couverture de prévoyance complémentaire santé, collective et obligatoire, prenant effet au 1er janvier 2016. L'avenant 328 de la CCNT 66, ainsi appliqué, donnera la garantie d'une mutuelle à tous les salariés. A ce stade de la procédure, nous organisons une consultation des organismes assureurs recommandés, en associant représentants syndicaux et membres du CCE.

De même faut-il insister sur les conditions d'application de la loi relative à la formation professionnelle. Au-delà des notes adressées à chaque salarié, je remercie notre DRH, Monsieur Jean KOUM, pour son intervention sur tous les sites de l'Association, à la ren-

contre des professionnels sur ces sujets. Aussi l'accord interne de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), signé par la CFDT, doit nous permettre de voir renforcés métiers et compétences à l'œuvre dans l'Association, en lien avec nos missions et leur caractère évolutif.

Toujours animée par l'intérêt de lancer des actions innovantes et de valoriser de nouveaux projets, la Commission « Protection de l'enfance et médico-sociale », présidée par Madame Bernadette JARDIN, Vice-Présidente de l'Association Olga SPITZER, examinera des projets portant entre autres sur : un dispositif d'évaluation et d'orientation psychopédagogique en faveur des enfants et des adolescents en difficulté à l'école (DEOP), la prise en charge des «maladies rares» relatives à un trouble génétique, ainsi qu'une possible candidature à l'appel à projet de la Mairie de Paris sur l'animation et la gestion d'un espace dédié aux familles.

Enfin, vous êtes tous conviés à l'Assemblée générale du 25 juin prochain, ainsi qu'à la table ronde qui s'en suivra autour du thème : « Protection administrative et judiciaire de l'enfant : places de l'aide consentie et de l'aide contrainte ; complémentarité des lieux d'exercice des mesures », inspiré par la nouvelle parution de notre *Guide Rouge*.

Jean-Etienne Liotard
Directeur Général

Dans ce numéro :

Actions et projets associatifs

« Séjours Familles Fragiles » sur le site PEP du Pouliguen Action Collective Partenariale PEP/SPPE	3
« De la sécurité des professionnels dans l'exercice de leurs fonctions » Corinne Fernet-Lucas, Directrice du SS E91	4
Création de la crèche « A petits pas » Equipe du SPPE 18ème	5
Atelier « Gagne-Pain et Tour de Main » ITEP/CAFS « Les Fougères »	5
Création d'un groupe de parents d'adolescents « Les années collège » Marie Kaci, Directrice du SEPPE	6

Actualité des Services

◇ Service d'Ecoute Psychologique Parents-Enfants Donald W. Winnicott (SEPPE)

La cinquième matinée de rencontres cliniques organisée par le Service d'Ecoute Psychologique Parents-Enfants D. W. Winnicott s'est tenue le deux décembre dernier au sein de la mairie du XIVème arrondissement de Paris sur le thème : « **A l'écoute des familles contemporaines – le clinicien face aux nouvelles formes de procréation et leurs conséquences sur la parentalité** ».

180 professionnels sont venus écouter et échanger avec des invités de choix : Madame Sylvie Faure-Pragier, Psychanalyste, membre formateur de la SPP, auteure de — entre autres ouvrages et articles — "Rester psychanalyste face au chaos des nouvelles filiations" (RFP - oct. 2011) et Madame le Docteur Véronique Fournier, Médecin, Directrice du Centre Éthique Clinique de Cochin ont participé à cette table ronde animée par Florence Lamour-Delamare, Psychologue clinicienne, Psychanalyste au SEPPE Donald W. Winnicott.

Madame Elisabeth Guy-Dubois, 1ère Adjointe au Maire du XIVème arrondissement, chargée de la Famille et de la Petite Enfance nous a fait l'honneur d'ouvrir ces travaux.

De gauche à droite : Marie Kaci, Directrice du SEPPE, Dr Véronique Fournier, Directrice du Centre Ethique Clinique de l'Hôpital Cochin, Elisabeth Guy-Dubois, 1ère Adjointe à la Mairie du XIVème arrondissement de Paris en charge de la famille et de la petite enfance, Sylvie Faure-Pragier, Psychanalyste, Carine Petit, Maire du XIVème arrondissement de Paris.



La prochaine Matinée de Rencontres Cliniques se tiendra le 2 juin 2015 au sein de la Mairie du XIIème arrondissement de Paris. A vos Agendas !

5ème Matinée de Rencontres Cliniques « A l'écoute de la famille contemporaine » le 2 décembre 2014, dans la Mairie du XIVème arrondissement de Paris.



◇ Siège et Direction générale

Madame Corinne Simonato, Directrice financière, quitte ses fonctions le 31 mars 2015.

◇ Pôle d'AEMO d'Hauteville

Le 22 septembre 2014, prise de fonction de Monsieur Stuart Harrison au poste de Directeur du Pôle d'AEMO d'Hauteville. Monsieur Harrison succède à Monsieur Jean-Luc Mercier, parti en retraite à la fin de l'été 2014.

◇ CAFS

Départ de Monsieur Saïd YASSA, Directeur adjoint.

◇ SSE de l'Essonne

La Direction a proposé à l'Université Paris-Est Créteil deux sujets d'étude pour les étudiants de licence MOSA (Management des Organisations du Secteur Associatif) :

1) Un Audit-Diagnostic du profil des enfants et des familles suivis dans les différents territoires d'intervention du Service, pour lequel tous les travailleurs sociaux ont renseigné un questionnaire dans la première quinzaine du mois de novembre 2014.

2) Une étude sur les effets de l'organisation déconcentrée du Service, tant auprès des enfants et des familles que des salariés, quant à leurs conditions de travail, ou encore pour notre financeur.

Les résultats seront présentés lors de la prochaine réunion générale du SSE 91.

Départ à la retraite de Madame Evelyne WITTMANN, Educatrice spécialisée.

◇ SSE des Hauts-de-Seine

Ouverture du Pôle 4 à Clamart

Le Pôle de Clamart regroupe deux équipes d'AEMO/AED intervenant dans le sud du département des Hauts-de-Seine. Les équipes ont emménagé le 6 février 2015 dans leurs nouveaux locaux entièrement rénovés sur la commune de Clamart, au cœur de leurs territoires d'intervention. Cette dernière et quatrième mise en pôle sur le département est né, rappelons-le, de la volonté de déconcentration partagée du Conseil Général et de l'Association Olga Spitzer afin de rapprocher les services éducatifs au plus près des familles et des jeunes suivis, et ainsi créer une dynamique de proximité favorable aux accompagnements. Une inauguration couplée d'une porte ouverte sera organisée par la Direction générale très probablement à la rentrée de septembre prochain, à laquelle seront conviés nos financeurs et nos partenaires ainsi que les salariés de notre Association.



◇ SSE du Val-de-Marne

Suite au départ en retraite de Monsieur Denis Vernadat en février 2015, Madame Sophie Cuadros occupe le poste de Directrice du SSE du Val-de-Marne.



Pot de départ de Denis Vernadat le 19 décembre 2014 à Créteil. De gauche à droite : Monsieur Denis Vernadat, Directeur du SSE 94, Monsieur Bernard Landouzy, Président, Monsieur Jean-Etienne Liotard, Directeur Général.

« Séjours Familles Fragiles » sur le site PEP du Pouliguen

Action Collective Partenariale PEP/SPPE

Pour la troisième année consécutive, l'action collective partenariale PEP/SPPE a été reconduite. Cette action ayant pour finalité un séjour de vacances parent/enfant, le SPPE a réfléchi à la manière la plus adaptée de s'impliquer dans sa mise en œuvre au-delà de la simple proposition, aux PEP (Les Pupilles de l'Enseignement Public de Paris), de famille suivies en AED.

Nous avons mis en place, de mars à juillet 2014, des rencontres mensuelles avec les familles inscrites dans le projet, l'objectif étant de créer une dynamique de confiance entre elles, et de proposer des thèmes de réflexion autour de la monoparentalité. Afin d'accompagner ce groupe, quatre professionnelles du SPPE et un Chef de Service se sont mobilisés. Ils ont recueilli les demandes émanant des équipes et constitué le groupe. Constat est fait que seule une partie des mamans s'est mobilisée de façon régulière, et que la présentation de la finalité, les questions relatives au séjour de vacances, ont occulté la partie de travail autour de thèmes liés à la parentalité. Le séjour s'est révélé difficile à encadrer pour l'équipe des PEP. Plusieurs difficultés se sont présentées : nouveau lieu avec une nouvelle équipe — problématiques des familles plus complexes que les deux années précédentes — clivage du groupe de mères, lié aux affinités précédemment nouées, entraînant un relationnel difficile sur place — enfants laissés sans surveillance parentale.

Deux Travailleurs sociaux, un Chef de Service et la Directrice du SPPE se sont rendus sur place durant 24 heures afin de partager un temps avec l'équipe du PEP et les familles. Ce premier test autour de l'implication du SPPE dans l'action collective, ainsi que nos observations durant le séjour, nous amènent à envisager un nouvel aménagement, tant dans la procédure que dans l'animation du groupe avant et durant le séjour.

1) Public concerné.

Le prochain séjour se déroulera du 22 au 29 août 2015, sur le site PEP du Pouliguen, et sera en-

cadré par la même Direction que l'été dernier.

Le projet initial des PEP prévoyait de proposer ce séjour « à des familles fragilisées par une difficulté de vie: budget restreint, conditions de logement inadaptées, difficultés relationnelles et éducatives, problèmes de santé, et parfois par un cumul de ces problématiques. Les mères seules sont confrontées au manque de dialogue avec des pairs ou des adultes et n'ont pas de lieu ou d'occasion de parler de leurs difficultés de mères avec d'autre. C'est pourquoi nous souhaitons nous tourner en priorité vers ce public. L'envahissement du quotidien par ces problèmes laisse peu de place au partage de temps de détente, de loisirs et de culture, et à la mise en place d'un projet de vacances en commun autre que dans leur famille d'origine. Elles peuvent difficilement s'adapter dans des lieux de vacances classiques sans accompagnement spécifique comme ceux offerts par la CAF et la plupart des organismes. »

Tout en gardant ces critères, il paraît important d'accentuer nos propositions de participation autour « des difficultés d'ordre éducatif et plus particulièrement du lien parent/enfant » et surtout de l'inscrire dans la continuité, voire comme partie intégrante du travail effectué dans le cadre de la mesure éducative.

2) Organisation proposée.

A partir du constat fait l'été dernier, une équipe de six travailleurs sociaux — chaque antenne est représentée — sera responsable du projet PEP, de la « sélection » des familles à l'encadrement du séjour. Le SPPE propose les étapes suivantes dans la construction du prochain séjour : I

Transmission du projet réaménagé aux équipes, accompagné de la fiche signalétique

Il est important dans cette fiche, que le groupe encadrant ce projet puisse connaître les



attentes du travailleur social qui suit une famille pressentie pour ce séjour.

Etude des demandes d'inscription par l'équipe des travailleurs sociaux en charge du projet

Il ne s'agit pas de « choisir » arbitrairement les familles mais de pouvoir créer un ou deux groupes homogènes, notamment concernant l'âge des enfants.

Inclusion dans le travail d'AED

Etant donnée la place centrale qu'occupera le groupe de réflexion, il est important que les familles fassent lien entre ce qui se déroulera, tant au fil des rencontres que durant le séjour, et le travail mené dans le cadre de la mesure éducative. Pour cela, nous pensons souhaitable, une fois la liste des familles arrêtée, que leur participation à cette

soit lisible tant dans le DIPIC que dans le rapport semestriel.

action soit lisibles lors du séjour. Nous ne parlons plus de « vacances » mais d'un « séjour dans le cadre de la mesure d'AED ». Notre présence a été pensée avec les parents qui souhaitent avoir des temps d'échanges animés par des professionnels autour de leurs difficultés éducatives, relationnelles, de monoparentalité... Nous envisageons donc une présence, en priorité en soirée, des professionnels ayant animé le groupe au long de l'année, afin de répondre à cette demande. Jusqu'ici Madame Milosavljevic, bénévole aux PEP et ancienne cadre de Service social, tenait ce rôle ; en accord avec elle, il semble pertinent que notre Service le reprenne. Restitution aux familles et aux professionnels



action soit lisibles tant dans le DIPIC que dans le rapport semestriel.

Mise en place d'un groupe mensuel de réflexion

Les professionnels encadrant le groupe présenteront le projet comme un temps de travail étant partie intégrante de l'AED et qui se terminera par le séjour. Ce groupe a été pensé à partir du débriefing que nous avons eu avec les mères ayant participé au séjour 2014.

Rencontre de l'équipe PEP

Il est important de rencontrer l'équipe d'animateurs qui encadrera le séjour. Ce temps permettra de déterminer les places et fonctions de chacun, de répondre aux questions de l'équipe d'animation et de leur communiquer le pré-projet co-construit avec les parents.

Présence au séjour des travailleurs sociaux animant le groupe de réflexion

Suite aux échanges avec les PEP, ainsi qu'avec les mères, nous avons décidé d'être pré-

Nous proposons, après le séjour, d'effectuer un bilan avec chaque famille et le professionnel en charge de la mesure éducative afin de garder la ligne de conduite fixée autour d'un séjour inclus dans la dynamique de travail AED. Un autre temps, en groupe, permettra de débriefer avec tous les parents autour de ce qui a été positif ou négatif dans l'organisation, afin d'affiner notre projet pour l'année suivante.

Catherine Yabka

Chef de Service, SPPE 17e

Liste des travailleurs sociaux participant au groupe PEP :

Djamila Alouache

Educatrice spécialisée

Isabelle Pillard

Educatrice spécialisée

Ludvine Janiaut

Educatrice spécialisée

Christine Meyer

Assistante de Service social

Géraldine Pungeot

Educatrice Spécialisée

Jennie Chiron

Educatrice Spécialisée

De la sécurité des professionnels dans l'exercice de leurs fonctions

Communication au Conseil d'Administration du 13 janvier 2015

Les missions que nous exerçons que cela soit dans le secteur médico-social ou encore dans le secteur de la protection de l'enfance nous confrontent toujours à des situations singulières mais aussi parfois à des contextes d'intervention violents auxquels les professionnels de nos services, de nos équipes doivent faire face et gérer.

La variable principale de ces situations est avant tout l'imprévisibilité du comportement des enfants et des familles que nous accompagnons mais aussi de leur environnement.

La question de la sécurité des professionnels dans l'exercice de leurs fonctions peut se poser :

Dans les situations où un des membres de la famille est particulièrement fragile, vulnérable, présente des troubles psychiques et pense ne plus rien avoir à perdre.

Dans les situations où la famille ne comprend pas le sens de nos interventions et les vit comme violentes, intrusives et réagit – je citerai par exemple la réalisation du placement, mais cela peut également concerner l'élaboration d'une Information Préoccupante.

Dans des situations d'urgence qui ne permettent pas d'anticiper.

Dans des situations où la difficulté est d'intervenir à domicile, dans la sphère intime de la famille sans maîtriser les lieux, les personnes présentes et parfois aussi les animaux ce qui constitue une situation de travail isolé.

Dans les situations où nous devons intervenir dans les quartiers dits sensibles et où les travailleurs sociaux du SSE sont parfois les derniers professionnels à intervenir, ce qui pose aussi la question de la valorisation du travail accompli dans ces zones.

Quels sont les outils dont les directions et leurs cadres disposent pour prévenir, gérer ces situations et accompagner les professionnels dans ces contextes ?

Il y a bien sûr :

L'évaluation pluridisciplinaire continue des problématiques et de nos actions, qui se fait dans le cadre des synthèses.

Le Code du travail qui prévoit pour chaque salarié le droit de retrait.

Le protocole associatif relatif aux mesures préventives et d'accompagnement des situations de violence physique ou psychologique subies par un salarié.

On peut penser également :

Au rôle du C.H.S.C.T et de la médecine du travail avec les fiches d'incident, etc.

A des actions spécifiques de formation

sur la prévention et la gestion des situations de violence.

Au rôle du comité associatif des risques professionnels auquel nous adressons un compte-rendu de tous les incidents qui se sont produits.

Mais nous percevons également combien est importante la solidarité d'équipe. Il est essentiel pour le professionnel de pouvoir dire sa difficulté ou sa crainte, voire sa peur d'intervenir ; et, pour le cadre, de repérer le professionnel en difficulté, ce qui n'est pas toujours évident car le professionnel peut présenter une sur-implication affective et émotionnelle. Il peut également présenter un surinvestissement dans la mission et minimiser ou nier ses difficultés ou ce qu'il a vécu.

Ces situations d'insécurité répétée, de violences verbales ou physiques ne sont pas sans conséquence sur les salariés.

On peut noter la fatigue psychologique qui en se cumulant à la longue, peuvent entraîner un risque de somatisation. Il y a aussi un épuisement émotionnel qui se caractérise par le sentiment d'être totalement absorbé par son travail avec, en parallèle, le développement d'un sentiment d'incompétence et d'attitudes négatives envers lui-même et parfois aussi envers les usagers.

Ces situations nous interrogent en permanence :

Comment articuler l'exigence de nos missions et garantir la sécurité de nos professionnels, surtout lorsqu'ils sont en situation de travail isolé : au domicile ?

Comment réussir à évaluer s'il est possible ou non d'intervenir, quelle bonne distance trouver ?

Comment protéger nos professionnels qui, souvent très mobilisés, pointent le paradoxe de devoir se protéger alors qu'ils ont pour mission de protéger les enfants les plus fragiles?

Comment supporter de ne pas proposer aux enfants des quartiers sensibles les mêmes modalités d'intervention alors qu'ils ont déjà à souffrir de vivre dans ces territoires ?

Il s'agit également de s'interroger sur la manière d'accompagner les professionnels qui ont dû vivre ces situations de violence, voire d'agression. Comment continuer à travailler ? Solliciter éventuellement l'arrêt de notre prise en charge, par trop dangereuse pour nos professionnels ou devenue inopérante, tout en proposant des modalités d'accompagnement et d'intervention autres pour que l'enfant et sa famille puissent bénéficier de la poursuite d'un suivi adapté.

Au SSE 91, nous avons mis en place



Direction du SSE 91 à Evry.

une convention qui permet au professionnel qui le souhaite de pouvoir rencontrer, pour trois séances, une psychologue avec laquelle nous avons passé une convention afin d'exprimer ce qui ne trouverait pas à s'exprimer dans le cadre des réunions d'équipe ou encore avec le chef de service.

Tenu par les pro-

« Comment articuler l'exigence de nos missions et garantir la sécurité de nos professionnels, surtout lorsqu'ils sont en situation de travail isolé : au domicile ? »

jets de service, une réalité de terrain et un souci de garantir des conditions de travail sécurisées pour les professionnels, les directions sont au premier chef concernées et impliquées. Il s'agit de travailler avec nos partenaires, avec nos mandataires (ASE, magistrats, Parquet...) sur une réflexion autour des protocoles qui pourraient être mis en place. Il s'agit également d'interpeller nos financeurs (Conseil général ou PJJ) sur ces questions. Certains travailleurs sociaux évoquent des primes de risques.

Conclusion : Les questions sont nombreuses et sûrement indissociables des activités comme les nôtres où nous travaillons au quotidien avec des enfants en souffrance et leurs parents souvent fragiles. Travailler sur la problématique des violences dans l'exercice professionnel comporte une triple exigence : être en prise avec un objet de travail complexe ; être à la bonne distance de réalités sensibles ; s'autoriser à questionner, en toute objectivité, les limites de l'exercice de nos missions.

En tant que directrices et directeurs nous savons également pouvoir compter sur le soutien de notre Directeur Général et de notre Conseil d'Administration.

Corinne Fernet-Lucas
Directrice du SSE de l'Essonne



Création de la crèche « A petits pas » - Equipe du SPPE 18ème

En 2009, l'équipe du SPPE 18^{ème} a réuni un groupe de partenaires (SSDP, Service Social Scolaire, PMI, EDL, CEFIL, Association Olga Spitzer) pour réfléchir à l'accompagnement spécifique des tous petits et de leurs familles sur le 18^{ème} arrondissement de Paris, et unifier nos savoir-faire dans l'élaboration d'une action commune.

Notre groupe de travail est né du constat qu'un certain nombre de parents sur le quartier de La Chapelle sont isolés d'un point de vue familial, social, culturel et sont souvent dans une dynamique de survie.

L'isolement et la grande précarité engendrent bien souvent de la souffrance, un sentiment de solitude, une incapacité à se projeter dans l'avenir, des difficultés dans le maternage et par la suite des carences affectives et éducatives qui, inévitablement, ont des répercussions sur le bien-être des enfants.

Comment accompagner les parents isolés dans une démarche d'insertion, comment favoriser leur intégration et améliorer leur mode de vie, ces difficultés étant liées en partie à un manque de structures correspondant à ces besoins spécifiques ?



Il s'agissait alors pour nous de partir de la demande des familles, de connaître leur mode de vie et ce qui, selon elles, pourrait l'améliorer; d'accompagner les parents vers l'extérieur et de rompre l'isolement, de créer un lieu ressource en imaginant un mode d'accueil souple pour les enfants de 0 à 3 ans, alliant un soutien à la parentalité, la promotion et l'accès à la formation qualifiante pour les mères.

Ce projet d'action collective et partenariale, porté par l'Institut d'Education aux Pratiques Citoyennes, s'inscrit dans une logique de décloisonnement des directions de la ville et des institutions, au service du territoire.

La création de la crèche « A petits pas » est un mode de garde innovant, à temps plein et à temps partiel, réservé aussi aux enfants dont les parents sont inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle, avec des objectifs communs aux structures d'accueil de la petite enfance : soutenir la parentalité, offrir un lieu d'épanouissement et favoriser la mixité sociale.

Cette structure sera la première à Paris et

sa singularité permettra à la fois la mise en place d'un mode de garde flexible, adapté aux besoins des parents en demande d'insertion professionnelle et un accompagnement spécifique par les professionnels de la crèche, en partenariat avec tous les professionnels de l'enfance et de l'insertion.

Le projet de création de crèche a été validé par le Conseil de Paris en novembre 2014. Les travaux ont commencé et « A petits pas » ouvrira ses portes à l'automne 2015 au 4-6, impasse du curé - 75018 Paris !

« Ce projet d'action collective et partenariale, porté par l'Institut d'Education aux Pratiques Citoyennes, s'inscrit dans une logique de décloisonnement des directions de la ville et des institutions, au service du territoire. »

Isabelle Pillard

Educatrice spécialisée pour le groupe Action Collective SPPE 18^{ème}

Atelier « Gagne-Pain et Tour de Main » – ITEP/CAFS « Les Fougères »

Je vous propose un atelier « autour de l'emploi » dont le nom serait à définir ensemble. Cette proposition repose sur des simulations d'entretien d'embauche ou de situations professionnelles, de travail d'élocution, de conscience corporelle, d'exercices de gestion de stress. Dans ces ateliers je tiendrai compte aussi de la dynamique de groupe, de la communication non verbale, de la spatialisation et de l'altérité.

Note d'intention : La théâtralité aborde le « dire » bien sûr, le geste et la corporalité, consacre un lieu pour prendre conscience de son regard, un lieu où le « senti » devient un sens à part entière. Elle joue avec les notions de relation, d'espace, de groupe, et enfin dessine le rapport à l'autre propre à chacun. La pratique ludique qu'elle met en place permet d'aborder sous un autre angle les questions fondamentales du comment se vivre avec autrui. Aider chacun à trouver son expression juste, agir son désir d'expression en excluant un recours trop conscient à l'idée ou à l'acte non-symbolique. L'expérience vécue invite à se décentrer pour percevoir les différences à l'œuvre dans les relations humaines. La théâtralisation d'une proposition en tant

qu'outil pédagogique incite l'individu à prendre conscience, si ce n'est à s'inscrire, dans son environnement éducatif, social et culturel de la manière la plus harmonieuse possible, et de surcroît peut prendre toute son efficacité, toute sa mesure dans un futur milieu professionnel.

Mettre en place un espace de confiance pour faciliter une démarche d'apprentissage, permettre au joueur de s'engager, d'explorer, d'inventer, de faire des erreurs sans être jugé. Un lieu de Loi ainsi qu'un espace transitionnel par excellence où l'adolescente peut ré-expérimenter la juste distance.

C'est par des allers-retours entre ressenti et élaboration que se construit une connaissance interrogeable, transférable et s'enrichissant des autres

expériences. De plus, à travers ces propositions d'expérimentations professionnelles valorisant un futur d'indépendance, cet atelier peut être pour ces jeunes-filles une source d'estime de soi nécessaire pour qu'elles investissent plus positivement leurs relations interpersonnelles dans le présent.

En effet, la pratique de ce cheminement où chaque découverte est un nouveau point de départ d'expérimentation, font de cet atelier un moyen de conquérir une ouverture d'esprit et une attitude active pour le temps présent.



Blandine Molinier
Art Thérapeute

ITEP/CAFS « Les Fougères »

Association Olga SPITZER

Direction générale
34 boulevard de Picpus
75012 Paris

Téléphone : 01 43 46 76 23
Télécopie : 01 43 46 96 05
Messagerie :
direction.generale@olgaspitzer.asso.fr



www.associationolgaspitzer.fr

Création d'un groupe de parents d'adolescents « Les années collège »

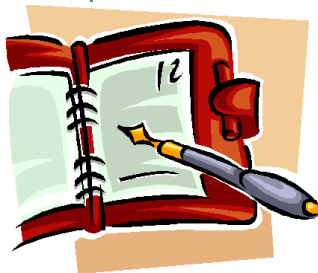
Le Service d'Ecoute Psychologique Parents-Enfants Donald W. Winnicott propose un nouveau dispositif d'écoute et d'accompagnement psychologique sous la forme d'un groupe de parole pour les parents de jeunes adolescents (11-15 ans). Ce groupe de parole sera animé par deux psychologues du SEPPE, formées à la dynamique du groupe.

Des thèmes propres aux « années collèges » seront proposés, comme : Internet et les réseaux sociaux - Le jeune et son environnement scolaire - Autorité : comment poser de nouvelles limites ? - La relation au groupe de pairs - Les problèmes de violence, de harcèlement, d'addictions...

Marie Kaci
Directrice du SEPPE

Pour tout renseignement,
s'adresser à Anne-Marie Damo et Claire Maurice (tel : 01 42 47 02 36)

Agenda



23 mars 2015 — Dans le cadre de la 26ème édition des Semaines d'Information sur la Santé Mentale « Être adolescent aujourd'hui », le C.M.P.P. du Val d'Yerres, 2 villa Guy de Maupassant, 91860 Epinay-sous-Sénart, accueille la conférence sur « L'accompagnement éducatif et psychologique à Notr'asso » par le Dr A. Konrad, Psychiatre, Psychanalyste et G. Saliou, Chef de Service éducatif.

L'accompagnement des adolescents en grande difficulté requiert souvent des actions conjointes d'acteurs de différents secteurs: école, éducation, justice, soin. C'est un travail de partenariat original entre éducation et soin qui sera présenté dans le cadre de cette conférence ouverte à tous les professionnels intéressés par l'accueil, l'accompagnement et le soin psychique pour adolescents et jeunes adultes.

Pâques 2015 — ITEP « Les Fougères », séjour en Bretagne avec 10 jeunes filles de l'Etablissement.

11 avril 2015 — SSE de l'Essonne, rencontre avec les parents à Corbeil-Essonnes.

12 mai 2015 — Réunion générale de l'ensemble des professionnels du SSE de l'Essonne, à l'IDEF.

2 juin 2015 — Service d'Ecoute Psychologique Parents-Enfants Donald W. Winnicott (SEPPE). La sixième Matinée de Rencontres Cliniques « La famille contemporaine : crise dans la parentalité et/ou crise dans la conjugalité » se tiendra le mardi 2 juin 2015, de 09h15 à 12h00, au sein de la Mairie du XIIème arrondissement de Paris. A vos Agendas !

Vous pouvez vous inscrire par mail
sosfamilleenperil@olgaspitzer.asso.fr
ou par téléphone au 01.42.47.02.36.

5 juin 2015 — « La grande dictée » initiée par les collégiennes d'Anne Franck et accompagnée par le Service de Prévention Spécialisée de l'Association Olga SPITZER. Cette soirée se tiendra à l'AGECA, à partir de 18 heures, au 177 rue de Charonne dans le 11ème arrondissement de Paris. Inscriptions sur dictée5juin@gmail.com et informations complémentaires au 07.86.20.78.10.

6 juin 2015 — SSE de l'Essonne, rencontre avec les parents à Chilly-Mazarin.

20 juin 2015 — ITEP « Le Petit Sénart », de 09h00 à 15h00, journée *porte ouverte* : accueil des familles avec stands, spectacles, buffet déjeuner et tombola.

20 juin 2015 — Fête avec les familles à l'ITEP « Les Fougères ».

25 juin 2015 — Assemblée générale de l'Association Olga SPITZER, de 10h30 à 12h30, suivie à partir de 14h00 d'une table ronde autour de l'actualisation du guide rouge « Protection administrative et judiciaire de l'enfant : places de l'aide consentie et de l'aide contrainte, complémentarité des lieux d'exercice des mesures », avec la participation de Madame Bellee Van Thong, Directrice du service Enfance et Famille du Département des Hauts-de-Seine, de Madame Hourcade, Conseiller à la Cour d'Appel de Paris, en charge de la chambre de l'instruction des mineurs, Présidente de l'Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AFMJF), et de Madame Douris, Docteur en droit, Chercheur-Consultant en protection de l'enfance, droit de la famille et des responsabilités professionnelles.

13 au 18 juillet 2015 — ITEP « Les Fougères », Séjour en Roumanie avec 12 jeunes filles de l'Etablissement, en présence de Madame Foignet-Pohren, Directrice de l'ITEP « Les Fougères » et du CAFS.

Été 2015 — L'action collective partenariale PEP/SPPE sera reconduite. Cette action ayant pour finalité un séjour de vacances parent/enfant, le SPPE réfléchit à la manière la plus adaptée de s'impliquer dans sa mise en œuvre au-delà de la simple proposition, aux PEP (Les Pupilles de l'Enseignement Public de Paris), de famille suivies en AED.



DÉPARTEMENT DE PARIS